

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°26-18

L'an deux mille vingt six à 10h00

Le 4 juin, à CHALONS EN CHAMPAGNE

Date de convocation	27 mai 2026
Nombre de délégués :	
 Titulaires	53 Titulaires
 Suppléants	53 Suppléants
 Présents	40 Présents
 Votes par procuration	3 votes par procuration

Étaient présents :

M Christain ALBERTI	Mme Sylvine JOSSELIN
M Francis ANNOULD	M Michel LALLEMAND
M Jean-Marie BARREDA	M Cyril LECOURTIER
M Marc BILLON	M Pascal LEPAGE
M Damien BLONDIN	M Christophe MAROT
Mme Stéphanie CALLAIS	M Eric MATHIEU
Mme Lydia CHARBONNIER	M Damien MAYAUX
M Samuel CHOINET	M Mickaël MERCIER
Mme Danielle COMBE	M Frédéric MENSER
M Jean – Pierre CORVISIER	M Jean-Luc MUNIERE
M. Eric DAVIN	M. Michel NORMAND (PV de Mme JOSEPH)
Mme Ines DE MONTGON	M Aalin PANCHER
Mme Sylvaine DENIS	M Sébastien PAULET
M Bruno FAUCHERON	M Jean-Marie PIERRE
Mme Pascale GAILLOT	M Boris RAVIGNON
M Marc GUÉNIOT	M Yannick ROSSATO
M Kévin GENGOUX	Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
M Eric GILLARDIN	M Mathieu SERVAGI (PV de M PAGNONCELLI)
M Dominique HAMAIDE	M Claude VALDENNAIRE
Mme Dominique HUMBERT (PV de M JOURDAIN)	Mme Valérie WOITIER

Objet de la délibération :

CONSTITUTION DE LA CAO « EPAMA »

Résultat du vote
Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°26-18

Objet de la délibération :

CONSTITUTION DE LA CAO « EPAMA »

Le code de la commande publique ne précise plus que le régime et la composition de la commission d'appel d'offres. Seules les dispositions du CGCT sont applicables en la matière.

L'article L2121-22 du CGCT précise que le remplacement total de la commission n'est obligatoire que dans le cas où la composition de la CAO ne permet plus de garantir l'expression du pluralisme des élus en son sein. »

Suite au renouvellement des EPCI, il est proposé de procéder au renouvellement des sièges.

Le Comité Syndical ;

A l'unanimité ;

DESIGNE les membres de la Commission d'Appel d'Offres « EPAMA » comme suit :

CAO EPAMA			
Titulaires	Structure	Suppléants	Structure
M Kevin GENGOUX	Cdc Vallées et Plateau	M Eric DAVIN	Cdc Vallées et Plateau
M Christophe MAROT	CA Ardenne Méropole	M Bruno FAUCHERON	CA Ardenne Métropole
M Mathieu SERVAGI	CA Longwy	M Mickaël MERCIER	Cdc Crêtes Pré Ardennaises
M Michel NORMAND	Conseil Départemental 08	Mme Pascale GAILLOT	Région Grand Est
Mme Valérie WOITIER	Conseil Départemental 55	M Jean Pierre CORVISIER	Cdc Stenay Val Dunois
Président : M Boris RAVIGNON			



Le Président de l'EPAMA

Monsieur Boris RAVIGNON